

Démarche : Création ou extension d'une chambre funéraire

Organisme : Bureau de la réglementation

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

La création ou l'extension d'une chambre funéraire est autorisée par le préfet.

Toute entreprise ou personne souhaitent créer ou étendre une chambre funéraire doit déposer un dossier.

IDENTITE DU DEMANDEUR

Civilité

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Madame

Monsieur

NOM

Prénom

Adresse

N° de téléphone

Adresse mail

PIECES A FOURNIR

Création ou extension d'une chambre funéraire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Demande écrite d'autorisation

Une demande écrite d'autorisation de création ou d'extension d'une chambre funéraire, précisant les motivations suivantes :

- si sollicité par un particulier : préciser le nom, le prénom et l'adresse (joindre une pièce d'identité)
- si sollicité par un opérateur funéraire : préciser la dénomination exacte, l'adresse, le n° SIRET et le nom du ou des dirigeants

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Extrait Kbis

Datant de moins de trois mois

Adresse exacte de la chambre funéraire envisagée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Plan de situation

Ce plan permet de situer la future chambre funéraire dans son environnement immédiat et d'apprécier notamment l'impact de son implantation sur le territoire de la commune (proximité d'habitations, de zones commerciales ...)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Plan de masse

S'il s'agit d'une extension, joindre également les plans relatifs à l'existant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Plan des façades

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Plan de distribution de l'intérieur du bâtiment

Plan détaillé de la chambre funéraire en précisant le m² de chaque pièce, les emplacements des extincteurs, du plan d'évacuation et le balisage des sorties de secours ... (cf notice explicative)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Notice explicative

Document de présentation du projet de chambre funéraire (articles D.2223-80 à D.2223-87 du code général des collectivités territoriales) détaillant toutes les caractéristiques suivantes :

- a) localisation précise, emplacement envisagé
- b) surface totale
- c) répartition par sous-ensemble
 - partie technique,
 - partie publique
 - nombre de salon de présentation
 - capacité d'accueil
 - salle de préparation
 - salle de cérémonie et classement du bâtiment

Cette notice doit également comprendre toutes les informations assurant le respect des prescriptions relatives à la protection contre l'incendie et aux établissements recevant du public (présence d'extincteurs, affichage d'un plan d'évacuation, balisage des sorties de secours).

Création ou extension d'une chambre funéraire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Projet d'avis au public

Le projet d'avis au public détaille les modalités du projet envisagé.

L'avis est ensuite publié, après validation par les services de l'Etat, à la charge du demandeur, dans 2 journaux régionaux ou locaux qui sera transmis ensuite au service de la réglementation générale de la Préfecture.